Travailleur·se de l'associatif

Le 17/11, on arrête le travail et on s'organise !

Union syndicale Solidaires

Le 5 novembre nous étions 1,6 millions à nous mobiliser dans les rues !
En réponse, le gouvernement nous a donné à ramasser des miettes… 1.6% d'augmentation du SMIC, au lieu des 1.2% prévus initialement. Soit 5€ ! Ils ne répondent pas à nos revendications, continuons de mettre la pression ! **Soyons encore plus nombreuxses le 17 novembre !**

Depuis des années, l'État se décharge sur les associations de ce qu'il ne veut plus assumer : accueil des enfants, insertion, aide aux plus fragiles, sport, culture … Il le fait au moindre coût, puisqu'il réduit, année après année, les financements. Résultat : **2,2 milliards d'euros de subventions perdus depuis 2024, plus de 12 000 emplois supprimés dans l'économie sociale et solidaire, une association sur deux en difficulté.** Un plan social silencieux, dont personne ne parle, alors que nous représentons 1,9 million de salarié·es !

À l'échelle de notre syndicat (qui compte 1000 fois moins d'adhérent·es qu'il n'y a de travailleur·ses de l'associatif), notre formulaire a recensé plus de **200 structures mobilisées**, allant de 1 à 125 grévistes, dans 50 départements différents ! Les camarades ont impulsé ou participé à des Assemblées Générales de travailleur·ses de l'associatif dans plusieurs grandes villes et formé des cortèges partout en France.

Le mouvement s'amplifie, **la colère monte** et nous disons que nos conditions de travail ne sont plus supportables !

Nos revendications n'ont pas bougé :

- **Des salaires qui permettent de vivre,** augmentés et indexés sur les prix.
- **Des financements durables** pour les associations, plutôt que des appels à projets, et un budget juste pour les services publics, financé par la taxation des profits du capital.
- **Un vrai contrat pour tout le monde** : un CDI, une convention collective, et la fin des contrats au rabais.
- **Du pouvoir pour les salarié·es** : le droit d'avoir des représentant·es du personnel, même dans les petites structures et un **droit de véto des salarié·es** aux instances décisionnaires des associations sur tout point qui concerne les conditions de travail
- **La liberté d'agir** : fin du « contrat d'engagement républicain », qui permet de couper les subventions aux associations qui déplaisent.

ACTION DES SALARIÉ-E-S DU SECTEUR ASSOCIATIF

Travailleur·se de l'associatif

Le 17/11, on arrête le travail et on s'organise !

LES PROCHAINES DATES

Samedi 14 novembre : dans la rue avec la jeunesse et contre la vie chère.

Mardi 17 novembre : Grève interprofessionnelle : toutes et tous en grève et dans la rue !

Jeudi 19 novembre : à l'appel des étudiant.es et des retraité.es

Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 novembre : appel européen contre la vie chère

Des infos & ressources sur la grève dans l'associatif : https://syndicat-asso.fr/asso-en-action/greve-faq/

CONTINUONS À NOUS ORGANISER

Dès maintenant :

1. **Faisons des assemblées générales**, dans nos structures et entre collègues de différentes associations. Pas besoin d'être syndiqué·e ni de s'y connaître !
2. **Montons des caisses de grève**, pour que les plus précaires puissent tenir. La caisse de grève d'ASSO est disponible pour tout·tes les adhérent·es.
3. **Parlons à nos collègues,** aux bénévoles, aux parents, aux usager·es. Plus on est nombreux·ses, plus on est fort·es !

Notre préavis couvre toutes et tous les salarié·es de l'associatif, **du 31 octobre jusqu'au 31/12/2026**, quel que soit leur contrat : on peut faire grève en CDD, en CEE, en contrat aidé ou en CDI.

ASSO-Solidaires met en place un formulaire pour recenser les grévistes, AG et mobilisations du secteur. Pas obligé d'être syndiqué·e pour répondre !

ACTION DES SALARIÉ-E-S DU SECTEUR ASSOCIATIF
syndicat-asso.fr